

**DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 94.00.251.002.1 DU 12 JUILLET 1994**

# **Cinémomètre SFIM TRAFIC TRANSPORT modèle MAGDA**

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, ET DE L'ARRETE DU 7 JANVIER 1991 RELATIF A LA CONSTRUCTION, AU CONTROLE ET AUX MODALITES TECHNIQUES D'UTILISATION DES CINEMOMETRES DE CONTROLE ROUTIER.

## **FABRICANT**

Société SFIM TRAFIC TRANSPORT, 15, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières le Buisson.

## **OBJET**

La présente décision complète la décision d'approbation numéro [93.00.251.002.1](#) du 16 septembre 1993 (1).

## **CARACTERISTIQUES**

Le cinémomètre SFIM TRAFIC TRANSPORT faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par la décision précitée par :

- un nouveau dispositif de visée,
- un nouvel afficheur,
- de nouvelles touches de fonction.

## **INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

Les inscriptions portées sur la plaque d'identification sont inchangées sauf le numéro et la date de la décision d'approbation qui sont ceux de la présente décision.

## **SCELLEMENT**

Des dispositifs de scellement interdisent le démontage de la plaque d'identification, l'accès au réglage et aux circuits de mesure.

## **DEPOT DE MODELE**

Les plans et les schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

## **VALIDITE**

La présente décision est valable jusqu'au 16 septembre 2003.

## **ANNEXES**

Notice descriptive.

Schémas des dispositifs de scellement n°s 6109-1, 2 et 3.

Photographie n° 6109-4.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) Revue de *Métrologie*, septembre 1993, page 1155.

# Cinémomètre SFIM TRAFIC TRANSPORT modèle MAGDA

Les modifications apportées au modèle MAGDA ont pour but de faciliter son exploitation, en particulier son installation et la lecture des mesures.

Les prescriptions d'utilisation sont inchangées.

## 1 • DESCRIPTION

Le bloc principal est prolongé à l'arrière par une partie cylindrique. Sur sa face arrière sont disposés :

La touche MARCHE, les six touches de fonction, le connecteur, l'indicateur.

- Touches de fonction :

Elles sont décrites dans le paragraphe fonctionnement.

- Connecteur arrière :

Sont disponibles sur ce connecteur :

- à travers une interface RS 232 C, les informations issues de l'afficheur,
- la fermeture d'un contact de relais activé en cas de dépassement du seuil.

- Dispositif indicateur à cristaux liquides :

Il est constitué de 16 caractères alphanumériques, il peut être rétroéclairé en maintenant appuyée la touche éclairage ECL.

Le dispositif de visée placé sur la partie supérieure du bloc principal est constitué par une lunette à renvoi perpendiculaire. Elle peut tourner autour de l'axe optique passant par l'objectif, ce qui permet à l'opérateur de positionner l'oculaire depuis le côté droit jusqu'au côté gauche de l'appareil.

La plaque d'identification et de poinçonnage est fixée sur le côté de l'appareil.

## 2 • FONCTIONNEMENT

### 2.1 - Initialisation

Dès la mise en service à l'aide de la touche MARCHE, l'inscription "SFIM T.T. MAGDA" apparaît suivie 3 secondes après de "Seuil vI : XXX ?" ce qui signifie que l'alarme de dépassement du seuil pour les véhicules légers est pré-réglée à XXX km/h.

Ce seuil peut être soit validé, soit :

- augmenté par pas de 1 km/h jusqu'à 160 km/h en maintenant appuyée la touche +,
- diminué par pas de 1 km/h jusqu'à 30 km/h en maintenant appuyée la touche -,

La validation de la valeur du seuil n'est effective qu'après appui sur la touche MES/VAL.

L'indication "Seuil PI : XXX ?" apparaît. Le seuil de l'alarme poids lourds est limité à 110 km/h. Il peut être modifié puis validé de la même manière que le seuil de l'alarme pour véhicules légers.

L'indication "Presser Calibr." s'inscrit sur l'afficheur. L'action sur la touche CAL déclenche un auto-contrôle dont la valeur s'affiche sous la forme "Calibration : 100".

Toute autre valeur n'autorise pas la poursuite dans le menu.

Si la valeur de calibrage est correcte, l'indicateur affiche "Début Mesures", la phase mesurage peut commencer.

### 2.2 - Mesurage

Le cinémomètre est prêt à effectuer des mesures mais reste en veille. Pour obtenir la mesure, il suffit d'actionner la touche mesure MES/VAL du cinémomètre, ou l'une des deux touches de la télécommande.

Lorsque la touche PL de la télécommande ou lorsque la touche MES/VAL du cinémomètre est sollicitée, la valeur de la mesure de vitesse du véhicule est comparée au seuil PL pré-réglé.

Lorsque la touche VL de la télécommande est sollicitée, la valeur de la mesure de vitesse est comparée au seuil VL.

L'indication de mesure de la vitesse est suivie du symbole : km/h ; la valeur de la vitesse retenue : VR pour qualifier l'infraction apparaît entre parenthèses non suivie du symbole km/h.

La valeur de la mesure de la vitesse disparaît au bout de trois secondes ; toutefois, si l'indication est supérieure à celle du seuil programmé, celle-ci persiste, en même temps qu'une alarme sonore prévient l'opérateur. Les touches mesure MES/VAL de l'appareil ou de la télécommande sont alors inopérantes ; il en est de même pour les autres touches.

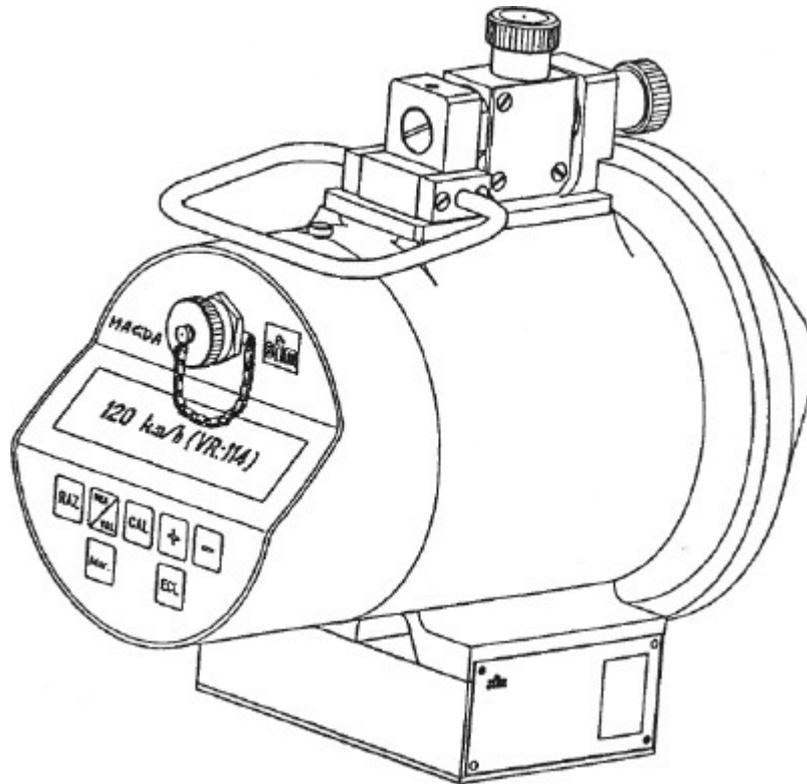
Le retour en fonction mesurage n'est à nouveau possible que par appui sur la touche RAZ, dès l'arrêt de l'alarme sonore.

Entre deux mesures, il est possible de contrôler le calibrage ou de modifier les seuils d'alarme.

Lorsque le cinémomètre n'a pas été sollicité pendant une demi-heure, il s'arrête automatiquement. Il ne peut être remis en service qu'après appui sur la touche MARCHÉ.

Le mesurage est interrompu, dès que la tension de la batterie est inférieure à 9 V. Le message "Défaut batterie" s'inscrit sur l'afficheur.

• N° 6109-1  
CINEMOMETRE SFIM TRAFIC TRANSPORT MAGDA



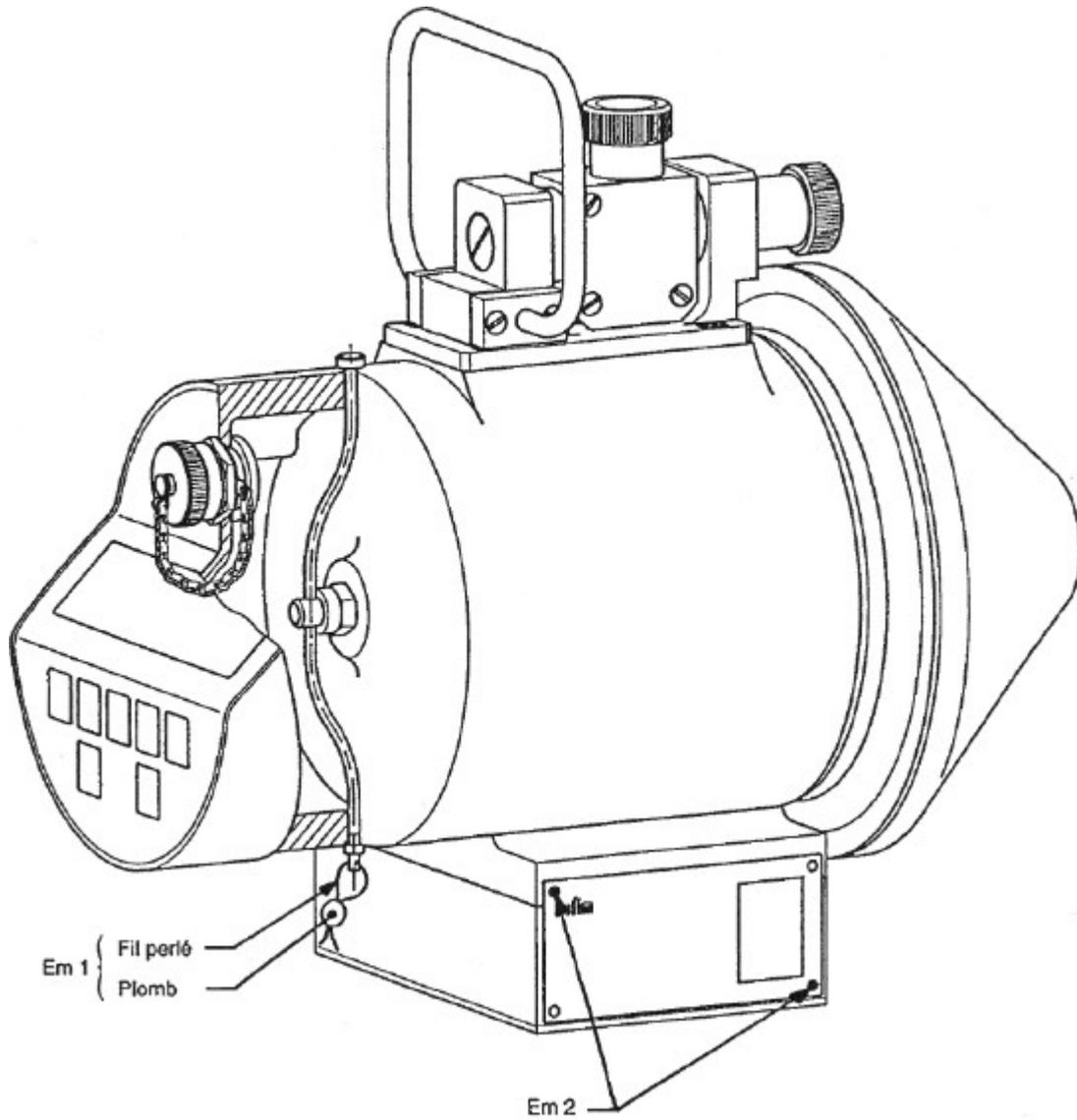
• N 6109-2  
CINEMOMETRE SFIM TRAFIC TRANSPORT MAGDA

*Détail du dispositif de scellement de la plaque d'identification*



• N° 6109-3  
CINEMOMETRE SFIM TRAFIC TRANSPORT MAGDA

*Schéma des dispositifs de scellement*



*Em 1 : Interdit le démontage de la partie mesure*

*Em 2 : Interdit le démontage de la plaque d'identification*